

### Exposition d'oeuvres inuit dans le cadre des Olympiques

Une exposition singulière sera présentée dans le cadre du festival culturel canadien qui se tiendra à l'occasion des Olympiques. Il s'agit de *Le peuple de l'intérieur - Art de Baker Lake*. Cette exposition est le fruit du travail de 8 artistes inuit de la Coopérative Sanavik de Baker Lake (Territoires du Nord-Ouest).

L'exposition, qui s'ouvre le 25 juin à l'Art Gallery of Ontario de Toronto, se poursuivra jusqu'au 5 août, puis sera présentée au *Saidye Bronfman Centre* de Montréal du 16 août au 3 septembre.

*Le peuple de l'intérieur* est la première grande exposition inuit jamais organisée et présentée par l'Art Gallery of Ontario. George Swinton, qui a signé la préface du Catalogue de 1974 des sculptures de la Coopérative Sanavik de Baker Lake, a émis le commentaire suivant: "Gérée par des Inuit, la coopérative Sanavik demeure un foyer sans égal d'activités artistiques dont la puissance créatrice rayonne sur la grande collectivité qui s'étale à l'intérieur des terres, à quelque 180 milles à l'ouest des rives de la baie d'Hudson."

La communauté de Baker Lake vit au nord-ouest du lac qui lui a donné son nom. La région, nommée ainsi en 1762 par le capitaine Christopher, un explorateur, en l'honneur des frères sir William et Richard Baker de la Compagnie de la baie d'Hudson, était desservie par divers postes de traite. Ce n'est toutefois qu'en 1936 que la Compagnie y établit ses comptoirs.

Les artistes qui ont pris part à l'exposition sont Silas Aittauq, Luke Anguhallug, Ruth Annaqtuusi, Luke Iksiktaaryuk, Tuna Iquiliq (Erkoolik), Janet Kigusiuq, Jessie Oonark et Simon Tookoome. Leur style unique traduit la vision personnelle des gens de l'intérieur qui interprètent les images d'une vie où les traditions disparaissent rapidement tant dans les mémoires que dans la pratique. Les scènes, simples en apparence, sont stylisées de manière à produire un plus grand effet.

Quatre-vingt-dix oeuvres (dont des dessins, des estampes au pochoir et des gravures sur pierre), de la saponite et des bois de caribou sculptés, composent l'exposition. On trouve aussi 12 murales ornées d'appliqués de feutre, oeuvre de Jessie Oonark,



Photo: Art Gallery of Ontario de Toronto

Drum Dance Gathering par Luke Iksiktaaryuk (bois de caribou, 1972)

dont certaines sont présentées pour la première fois. L'une des pièces les plus spectaculaires (13 pi sur 21 pi), prêtée par le Centre national des Arts d'Ottawa, n'a jamais été exposée ni à Montréal ni à Toronto.

L'exposition, coordonnée par Reissa Schrager, a été rendue possible grâce au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et à la société

*Benson & Hedges Ltd.* Depuis 1959, cette dernière apporte son aide aux arts visuels. Ainsi, elle parraine d'importantes expositions muséologiques et nombre de projets d'intérêt public tels les "Fresques", 15 vastes murales peintes par des artistes canadiens de renom sur les murs extérieurs de grands immeubles de Toronto, Montréal, Ottawa, Winnipeg et Québec.

### Accord d'assurance-investissement

Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de son mandataire, la Société pour l'expansion des exportations (SEE), a conclu avec le gouvernement de Belize (anciennement Honduras britannique), pays d'Amérique centrale, un accord d'assurance-investissement en vue de mieux protéger les investissements canadiens contre des pertes éventuelles occasionnées par des actions politiques dans le pays d'accueil.

En annonçant cet accord, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. MacEachen, a précisé que des ententes de ce genre visent fondamentalement à renforcer les liens économiques entre les deux pays en facilitant l'apport de techniques et capitaux canadiens à Belize. Le régime convenu, qui prévoit les modalités de ré-

glement des réclamations tout en évitant un affrontement des deux gouvernements, ne protège que les clients détenant une assurance de la SEE sur l'investissement étranger.

La Division des garanties d'investissement à l'étranger de la SEE fournit aux Canadiens qui investissent à l'étranger une assurance contre les risques de guerre, d'insurrection, d'expropriation et de blocage des changes.

Le Canada a conclu, par l'intermédiaire de la SEE, des accords semblables avec 13 autres pays, soit la Barbade, le Ghana, l'Indonésie, Israël, la Jamaïque, le Libéria, la Malaysia, le Maroc, le Pakistan, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Singapour et Trinité-et-Tobago. Des négociations en vue de conclure des accords similaires se poursuivent actuellement avec de nombreux autres pays.